

— Mon oncle est le meilleur des hommes, ma tante une sainte, et Amice un ange.

— Un ange ! un ange ! tu ne songes pas j'espère...

— ...à le peindre sous la figure d'une sainte Cécile ? Je vous demande pardon, mon père.

Landy serra rapidement la main de son père et s'éloigna.

— Eh bien ! vrai, fit le nouveau millionnaire, je l'aurais voulu moins fier et plus ambitieux ! Quant à l'idée d'épouser Amice, si elle lui est venu, sa mère et moi nous saurons la lui faire perdre.

IV

LE SECRET D'AMICE.

Mélanie possédait enfin la félicité rêvée, car certains êtres placent le bonheur dans les jouissances de la vanité. N'ayant jamais été jolie, elle s'était vue privée des satisfactions de la coquetterie : son esprit ne s'élevait point au-dessus d'un certain bon sens pratique et terre-à-terre. Elle préférait l'argent à tout, parce qu'elle lui avait dû jusqu'alors les uniques joies de la vie. Égoïste, se plaignant avant ses enfants, les aimant d'une façon relative, en raison des jouissances d'amour-propre qu'ils lui procuraient, elle compta d'abord sur le talent de Landry pour la placer dans une sphère plus haute, puis sur la beauté de Clotilde qui, par une alliance savamment ménagée, lui permettrait de pénétrer dans une société plus élevée. Ses ambitions demeurèrent au-dessus de sa fortune.

Avec vingt mille livres de rente, elle étouffait dans la médiocrité ; quand brusquement l'opulence lui vint, elle manquait trop de dignité pour ne point l'étaler à la façon des parvenues. Son langage trahissait à chaque instant son ivresse. Elle suait par tous les pores l'argent que son mari gagnait à la Bourse. Lui, pris de folie comme elle, la laissait jeter l'argent par les fenêtres, afficher ses millions, gaspiller des sommes insensées en réception et en toilette. Les bourgeois de la veille tranchaient des princesses de la finance.

Joséfa et Mélanie ne se quittaient plus. Mme André versait à la Brésilienne le poison grisant d'une flatterie sans cesse renouvelée. Il fallait qu'un sentiment intéressé poussât Mélanie vers Joséfa, pour qu'elle acceptât la société de cette créature stupidement opulente, dont les journées se passaient moitié sur un canapé, moitié sur les divans d'une voiture.

Mais cette amitié profitait à Mélanie Gualbert ; son nom, dans chaque article rendant compte des fêtes de Bozan de Brouil, se trouvait rapproché de celui de Joséfa. On parlait des toilettes de sa fille en même temps que de celles de Mercédès. De plus, Mme Gualbert trouvait souvent le moyen d'arracher à Joséfa des détails sur les combinaisons de son mari. Était-ce afin de suivre les opérations de Gualbert que Mélanie se rendait fréquemment chez un agent de change ? Ce qui est certain, c'est qu'elle portait un intérêt passionné à des questions auxquelles jadis elle paraissait ne rien comprendre.

Hors cette préoccupation, tout s'aplanissait dans sa vie. Elle ne voyait plus qu'à de rares intervalles Paulin et sa famille. Leur simplicité, leur refus persistant de se laisser pousser dans la voie d'une fortune hasardeuse, blessaient l'orgueil des nouveaux millionnaires. André en vint à trouver que la situation de son frère l'humiliait. Il lui offrit vainement de profiter de son crédit pour demander un avancement bien dû à ses intelligents services. Paulin refusa tout, même la protection de son frère.

Les enfants souffraient de voir rompre une intimité chère.

Clotilde demandait souvent à sa mère la permission d'aller passer une journée avec Amice. Toutes deux également affectueuses, naïves et bonnes, se dédommaient des contraintes pénibles, des sottises de la vanité, et se retrouvaient unies et confiantes comme le jour où le docteur Chauvas avait bien involontairement jeté entre les deux familles la pomme d'or de la discorde. Si l'une des deux cousines gardait des ambitions secrètes, elles venaient moins de son orgueil que de son cœur. Leur plus grande joie était de se retrouver dans la petite chambre bleue d'Amice, d'y causer les mains dans les mains, de lire le fond de leurs âmes sans crainte et sans honte, de se conter de leurs chagrins et leurs espérances. Amice consolait Clotilde.

— Tu ne sais pas, lui dit un jour celle-ci, ma vie devient intolérable. Je ne dois plus seulement lutter contre l'envahissement du monde qui absorbe mes heures, mais contre la liberté, contre la sérénité de ma vie. On me laissait fort tranquille dans notre petit cercle modeste, autrefois. Pas une demande en mariage n'avait été adressée à ma mère.

Je ne songeais guère à changer n'existence. Mais depuis que la fortune nous arrive, depuis que les chances de mon père doublent tous les jours, tu ne saurais t'imaginer quelle fille recherchée je suis devenue. Chaque courrier du matin apporte le nom d'un nouveau candidat. On chuchote ces confidences à l'oreille de mon père ; on comble ma mère d'attentions intéressées. Quand je quête pour les pauvres je récolte un argent fou.

— Et pas une de ces demandes en mariage ne t'a troublée ?

— Pas une.

— Comptes-tu donc rester fille ?

— Je n'en sais rien. Mais à coup sûr je n'épouserai jamais qu'un homme pour lequel je me sentirai une vive sympathie. Dans quelque situation qu'il se trouve, je le choisirai, de préférence à un prince ruiné, à un nouvel enrichi ou à un étranger qui m'obligerait à quitter ma famille et la France. Je demanderai à mon mari de l'honneur, un grand caractère, une affection mêlée de respect. Va, je ne deviendrai jamais complice des vanités dont on me fait souffrir. Landry et moi nous ne prenons que bien peu notre part de la situation nouvelle. Nous l'acceptons elle ne nous possède pas. Je te le jure, Amice, demain j'apprendrais que je suis ruinée sans trouble et sans regret.

— Dieu en soit béni ! dit Amice.

— Sans t'en douter peut-être, tu ajoutes souvent aux embarras causés par ma situation nouvelle.

— Moi ! s'écria la fille de Paulin.

— Oui, toi, ma chérie.

— Comment cela ?

(A SUIVRE.)

Commencé le 12 avril 1883—N^o 122.

INFORMATIONS

A partir d'aujourd'hui—(12 octobre 1883)—les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : un an, \$1.00; six mois, 50 cents, payable d'avance ou dans le cours du premier mois. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Aux agents 16 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, payable à la fin du mois.

Nos abonnés actuels endettés voudront bien régler l'arrérage immédiatement, par là nous éviter la pénible nécessité de les retrancher de nos livres à l'expiration du terme de leur abonnement, et de remettre le compte à notre procureur pour collection.

Nous sommes en mesure de fournir tous les numéros par depuis le 1er Janvier dernier, et nul n'en a été complète (brochées de l'année 1883) aux conditions ci-dessus.

MORNEAU & C^{ie}, Éditeurs,

Boite 196, Bureau de Poste.

No. 17 Ste Thérèse, Montréal